

Comité Syndical En synthèse *

24 janvier et 13 mars 2024



Que retenir des réunions des 24 janvier et 13 mars 2024 ?

* ce document ne constitue pas une délibération officielle

La réunion du 24 janvier s'est tenue en visioconférence et celle du 13 mars s'est tenue à Roisey.

Merci aux Maire et élus de Roisey pour le prêt de la salle des fêtes.



Église de Roisey

© Adeleen CHILES / Parc naturel régional du Pilat

RESSOURCES BUDGÉTAIRES

- Le Débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024 a eu lieu le 24 janvier mettant en avant un contexte budgétaire incertain. A ce contexte s'ajoute le fait que les recettes statutaires du Parc stagnent alors que les charges de structure et de personnel sont en hausse (hausse pas intégralement dépendante des choix du Syndicat mixte : augmentation de la valeur du point d'indice pour les salaires par exemple). Le nombre d'agents est relativement stable depuis 2020 (38 agents). Le Parc a diminué la taille de l'effectif en charge de l'administratif pour renforcer l'ingénierie technique. En 2016, le Parc comptait 46 agents.
- L'approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2023 s'est faite le 13 mars. Le résultat de clôture total (fonctionnement et investissement) s'élève à 1 270 705,58 €.
- L'affectation du résultat est intervenue le 13 mars. La somme de 1 091 019,49 € a été affectée à la section de fonctionnement. La somme de 179 686,09 € a été affectée en section d'investissement.
- Le Budget primitif voté le 13 mars s'élève, en dépenses et recettes, à hauteur de 4 410 768,02 € en fonctionnement et de 1 859 562,51€ en investissement. Une augmentation de la cotisation des Communes a été adoptée entraînant une modification des statuts du Parc. Les Communes cotiseront désormais à hauteur de 0,60 €/habitant au lieu de 0,30 €/habitant comme elles le faisaient depuis 2009.

RESSOURCES HUMAINES

Un poste de chargé de mission « Patrimoines et Leader » a été créé le 24 janvier et deux postes, l'un d'attaché territorial et l'autre d'attaché principal, ont été supprimés.

LIMITES PLANÉTAIRES

Une Intervention sur les limites planétaires par Natacha GONDRAN, membre du conseil scientifique du Parc du Pilat et enseignante-chercheuse à l'École Nationale Supérieure des Mines, a eu lieu le 24 janvier. Son intervention est accessible sur le site internet du Parc en cliquant sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=TDTTquCJweA>

LA FORÊT DANS LE PILAT

Une Intervention d'Adam GIBAUD, chargé mission forêt du Parc, a eu lieu le 13 mars afin de présenter la forêt du Pilat et l'intervention du Parc dans ce domaine. Cette intervention est pour partie décrite sur le site internet du Parc : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/foret/>

Il a présenté les travaux de recherche et d'expérimentation dont l'un mené par le groupement des sylviculteurs des Monts du Pilat qui teste de nouvelles essences face au dérèglement climatique et l'autre par le Centre national de recherche scientifique qui porte sur l'éco-acoustique en forêt permettant de mieux connaître la biodiversité <https://www.sonosylva.cnrs.fr/>. Il a évoqué le projet d'observatoire territorial de la forêt, en cours d'élaboration, qui sera un véritable outil d'aide à la décision pour de nombreux acteurs de la forêt. Enfin, il a annoncé la tenue d'un séminaire organisé par le Parc du Pilat et l'association Inter Parcs Massif Central à Marlhès les 30 et 31 mai prochains sur la gestion des forêts face au changement climatique.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr